***Ce document, affiché dans l’Eglise de Mazargues (Marseille) raconte l’histoire de la Croix de la prison des Baumettes.***

Ce Christ a été réalisé par André Lasserre, sculpteur suisse. Militant communiste, André Lasserre a été condamné à mort par le régime de Vichy ; avec d’autres, il était soupçonné de fabriquer des faux passeports suisses pour des yougoslaves persécutés. Il a été Incarcéré à Toulon, Munich et enfin déporté à Dachau pour actions de résistance où il a lié amitié avec le Père Michel Riquet. Libéré à la fin de la guerre, il a de nouveau été arrêté en 1946 sur recherche du tribunal maritime de Toulon. Sa peine, qui n’avait pas été amnistiée, a été commuée en détention à vie, puis à [vingt](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/6b2c24e8-f6e4-11dd-b8a7-ca4d88a5b5ba/Andr%C3%A9_Lasserre_en_libert%C3%A9) ans et enfin à 5 ans de réclusion. Incarcéré à la prison des Baumettes, c’est là qu’il a sculpté ce Christ pour la chapelle sur la demande l’aumônier, l’abbé Albert Jaur. André Lasserre a retrouvé la liberté en 1951.

Dans les années 80, la chapelle des Baumettes a été désaffectée et cette croix a été remisée dans une cave. En 2013, au début du chantier de rénovation de la prison, elle est « retrouvée » en très mauvais état et donné à l’aumônerie puis restaurée et placée ici. Elle nous rappelle que la prison des Baumettes est une des grandes réalités humaines de notre quartier de Mazargues.

La prison des Baumettes a été construite entre [1933](http://fr.wikipedia.org/wiki/1933) et [1939](http://fr.wikipedia.org/wiki/1939). Avant la création de cette croix puis devant ce Christ souffrant, la chapelle a été un lieu de prière pour un très grand nombre de chrétiens de toutes origines, et pas seulement les chrétiens car il n’y avait pas d’autres lieux de culte.

* Des résistants incarcérés par l’occupant pendant la guerre (1939-45) et travailleurs indochinois réquisitionnés comme main d’œuvre ; des résistants et objecteurs de conscience pendant la guerre d’Algérie (1954-62)…
* Des membres du personnel pénitentiaire et aumôniers de prison…
* De très nombreux prisonniers de droit commun … la chapelle était contigüe au quartier des condamnés à mort ; onze exécutions capitales ont été pratiquées aux Baumettes, la dernière le 10 septembre 1973, avant l’abolition de cette peine en 1981.

*« Un malfaiteur crucifié aux côtés de Jésus lui dit : ' Souviens-toi de moi quand tu viendras inaugurer ton règne'. Jésus lui répondit : 'Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis » (Evangile selon saint Luc 23,42-43)*

\*\*\*

Ce Christ en croix est porteur de la violence infligée et de la violence subie.

Il manifeste le pardon donné et le pardon accepté.

Le pardon invite le coupable à ne pas s’identifier à ses seuls actes

Le pardon invite la victime à ne pas s’identifier à ses seules blessures.

**« Le Christ est notre paix. Il a détruit le mur de séparation, la haine…

Par la croix il a tué la haine » *(lettre de saint Paul aux Éphésiens 2/14…16)*

 *« Seigneur Jésus, mort et ressuscité pour nous,*

*Nous te confions les personnes aujourd’hui en prison et toutes leurs familles.*

*Nous te confions les victimes de la délinquance et toutes leurs familles.*

*Nous te prions pour les personnes engagées à leurs côtés, avec ou malgré eux : policiers, juges, avocats, surveillants, travailleurs sociaux, défenseurs des droits, soignants, enseignant, aumôniers, visiteurs et bénévoles…*

*Toi, le seul juste, sois clarté dans l’exercice de notre justice humaine !*

*Toi qui as tué la haine, donne courage et audace à ceux qui construisent la réconciliation ! Amen ».*